

Lombez, le 15 Mars 2023

Objet : Convocation du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Le Mercredi 22 Mars 2023 à 18 heures
à la Salle des Fêtes de CADEILLAN**

Ordre du jour :

- 1- Validation du PV de la séance du 15/02/2023
- 2- FINANCES – Approbation du compte de gestion 2022 – Budget principal
- 3- FINANCES – Approbation du compte de gestion 2022 – Budget annexe Voirie
- 4- FINANCES – Approbation du compte de gestion 2022 – Budget annexe ZAE la Pouche II
- 5- FINANCES - Approbation du compte administratif 2022 – Budget principal
- 6- FINANCES – Approbation du compte administratif 2022 – Budget annexe Voirie
- 7- FINANCES – Approbation du compte administratif 2022 - Budget annexe ZAE la Pouche II
- 8- FINANCES – Rapport d'orientations budgétaires
- 9- VOIRIE – Mise à jour du tarif des prestations de services
- 10- VOIRIE – Délégation de signature au Président pour le marché de travaux de pelle
- 11- VOIRIE - Délégation de signature au Président pour le marché de fourniture d'émulsion
- 12- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Délibération de principe sur le soutien aux entreprises « JFB calibration » et « Esprit foie Gras » dans le cadre du dispositif « immobilier d'entreprises » de la Région Occitanie
- 13- AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – Avis sur la demande formulée par la société NATAÏS relative à son passage au seuil de l'autorisation pour la rubrique 2910-B de la nomenclature des installations classées pour son usine de conditionnement de maïs à éclater situé lieu-dit en Briolé sur la commune de Bézéril
- 14- QUESTIONS DIVERSES

Le Président,
Hervé LEFEBVRE



Destinataires : Membres du Conseil Communautaire